Recherche Sud Solidaires Branche INRAE

Election des représentant·es du personnel aux Commissions Administratives Paritaires (CAP)

Syndicat membre de Union syndicale Solidaires

Que reste-il des CAP et du dialogue social ?

La loi de transformation de la fonction publique (2019) a réduit très fortement le rôle des Commissions Administratives Paritaires (CAP).

Depuis 2023, les CAP ne sont plus compétentes par corps et par grade mais par catégories hiérarchiques (A, B, C).
Le Ministère a décidé, contre notre avis, de passer au vote électronique. Cela a coïncidé avec une chute de la participation.



Votez SUD !

Face au risque d'arbitraire : restons mobilisé·es

La politique de fond menée par les gouvernements successifs depuis plusieurs années **vise à réduire et affaiblir la représentation du personnel assurée par leurs élu·es dans les différentes instances de décisions.** Les Commissions Administratives Paritaires (CAP) n'y font pas exception.

Dans les nouvelles CAP (depuis 2023), les représentant·es du personnel sont moins nombreux·ses qu'auparavant. De **50 représentant·es** du personnel regroupé·es par Corps/Grades, des AT (Adjoint·es Techniques) aux DR (Direct·rices·eurs de Recherche), les commissions administratives paritaires sont passées à **16 représentant·es** du personnel réparti·es en 4 CAP par catégorie (voir la liste au verso).

Concernant les promotions des ingénieur·es et technicien·nes (IT) :
Les tableaux annuels d'avancement de grade et listes d'aptitudes pour les changements de corps des IT ne sont plus soumis à l'avis préalable des CAP des corps concernés. C'est donc une commission de promotion composée exclusivement de représentant·es de l'Administration et de la hiérarchie appelée **Comité de Valorisation des Parcours Professionnels (CVPP)** qui statue unilatéralement sur les promotions et avancements. **Les représentant·es du personnel n'y sont plus associé·es à aucun niveau.**

Pour compenser la réduction du nombre de représentant·es, nous devons pouvoir afficher une légitimité sans équivoque, qui ne peut s'obtenir que par **une participation massive à ces élections.**

Vos élu·es siègent en CAP pour défendre :

Les fonctionnaires stagiaires :
- ⇨ En demandant la mise en place de comités de suivi pour les accompagner dans leur année de stage ;
- ⇨ En défendant lors du recrutement des nouvelles et nouveaux collègues une prise en compte intégrale de leur expérience professionnelle dans le métier lors de la reconstitution de carrière ;
- ⇨ En demandant une prolongation de stage afin de dénouer des difficultés relationnelles et/ou d'encadrement… L'année de stage doit être considérée comme une période d'adaptation de la nouvelle recrue avec accès à des formations complémentaires... et non comme une mise à l'épreuve !
- ⇨ Nous avons obtenu la titularisation d'un bon nombre d'agent·es par notre investissement syndical dans ces instances. Nous défendons aussi les collègues après leur titularisation.

Les personnels en situation de handicap :
- ⇨ Nous accordons aussi une grande attention au suivi des agent·es en situation de handicap.

Les agent·e·s tout au long de leur carrière
- ⇨ A l'issue des CVPP et de leur procédure opaque, nous soutenons des collègues IT pour des recours, à la suite d'erreurs constatées dans leur dossier administratif ou de litiges sur l'appréciation professionnelle.
- ⇨ Nous assurons, avec rigueur et humanité, le lien entre l'agent·e, sa hiérarchie et son environnement professionnel, lors de situations difficiles.

Les CAP peuvent être saisies

par l'Administration, pour avis sur :
- licenciement en cours de stage, refus de titularisation (prolongement de stage), licenciements (après refus de 3 postes proposés) dans le cadre d'une restructuration ou d'une réintégration ;
- sanctions disciplinaires, licenciements...

par l'agent·e, notamment sur :
- accompagnement de contentieux aux CVPP pour les ingénieur·es et technicien·nes (IT) ;
- révision du compte-rendu d'entretien professionnel ;
- refus de formation ;
- refus de démission, de temps partiel, d'ouverture du compte épargne temps, de télétravail.

Les procédures changent, nos valeurs restent

Depuis des années, **nos élu·es s'engagent aux côtés du personnel** en suivant **une ligne de conduite** qui mise sur **l'intégrité et la sincérité** des représentant·es SUD :

- ✓ nos élu·es mettront à votre service leur **compétence** et leur détermination **pour vous défendre efficacement**
- ✓ nos élu·es agiront dans la transparence et en toute indépendance et **en préservant** toujours **la confidentialité des échanges**
- ✓ nos élu·es **lutteront contre** toutes les formes de **discrimination**, de **harcèlement** et de **domination**
- ✓ nos élu·es défendront encore et **toujours les intérêts des agent·es au sein des collectifs dans un souci d'équité**
- ✓ nos élus défendront la **liberté académique et d'expression** des chercheurs, pour une recherche indépendante et au service de la société.

Les candidat·es présenté·es par SUD Recherche pour un mandat de 4 ans :

Le vote s'effectue pour la CAP dont vous relevez.

CAP N°1 - DR et CR (catégorie A "chercheurs") 4 Représentant·es élu·es

	nom	prénom	Corps/grade	genre	centre
1	Merlot	Elodie	DR2	F	Bretagne-Normandie
2	Goldringer	Isabelle	DR2	F	Ile-de-France Versailles-Saclay
3	Beline	Fabrice	DR1	H	Bretagne-Normandie
4	Jourdain	Elsa	CRHC	F	Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes
5	Guillemin	Pierre	CRCN	H	Grand-Est Nancy
6	Rey-Cadilhac	Lucille	CRCN	F	Bretagne-Normandie
7	Cherif	Mehdi	CRCN	H	Nouvelle-Aquitaine-Bordeaux
8	Yvinec	Romain	DR2	H	Val de Loire

CAP N°2 – IR, IE et AI (catégorie A "IT") 6 Représentant·es élu·es

	nom	prénom	Corps	genre	centre
1	Cotteux	Eric	IE	H	Occitanie-Montpellier
2	Descrimes	Jean-Luc	IE	H	Occitanie Montpellier
3	Rocquencourt	Agnès	IE	F	Val de Loire
4	Bodénès	Catherine	IR	F	Nouvelle-Aquitaine-Bordeaux
5	Fiabane	Lionel	IR	H	Bretagne-Normandie
6	Grisot	Ghislaine	IE	F	Lyon-Grenoble Auvergne-Rhône-Alpes
7	Ginelli	Ludovic	IR	H	Nouvelle-Aquitaine-Bordeaux
8	Bau	Frédérique	IR	F	Nouvelle-Aquitaine-Bordeaux
9	Bernard	Stéphan	IE	H	Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes
10	Wiart-Letort	Sandra	AI	F	Bretagne-Normandie
11	Paillet	Yoan	IR	H	Lyon-Grenoble Auvergne-Rhône-Alpes
12	Lepoittevin	Camille	IR	F	Nouvelle-Aquitaine-Bordeaux

CAP N°3 - TR (catégorie B) 4 Représentant·es élu·es

	nom	prénom	grade	genre	centre
1	Guibert	Olivier	TRNO	H	Nouvelle-Aquitaine-Bordeaux
2	Gandon-Sachs	Charlotte	TRNO	F	Ile-de-France-Versailles-Saclay
3	Lucas	Jean-Marie	TRSUP	H	Bretagne-Normandie
4	Gasparoux	Léa	TRNO	F	Pays de Loire
5	Porte	Catherine	TREX	F	Bretagne-Normandie
6	Blondel	Géraldine	TREX	F	Bretagne-Normandie
7	Vetillard	Fabrice	TREX	H	Nouvelle-Aquitaine-Bordeaux
8	Chevalier	Adélie	TRNO	F	Val de Loire

Recherche Sud Solidaires Branche INRAE

Pour un travail dans la recherche riche de sens et un revenu décent !
Toutes et tous SOLIDAIRES : votez SUD Recherche !

Pour avoir plus d'information sur l'activité du syndicat SUD – n'hésitez pas à prendre contact !